



Déposé le 03.05.16

Scanné le

Séance du mardi 03.05.2016

16-QUE-006

### Question simple

**"L'Etat de Vaud peut-il faire muter tout ou partie de sa flotte de véhicules à moteurs thermiques vers une flotte de véhicules à moteurs électriques ?"**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Si les récentes tricheries découvertes dans l'industrie automobile pour fausser les résultats des tests antipollution lors des examens de certification des véhicules ont montré jusqu'où certaines entreprises automobiles sont prêtes à aller pour vendre leurs véhicules, ces tricheries ont aussi mis en lumière les limites des processus de contrôles mis en œuvre par les états.

Mais ces tricheries ont surtout clairement indiqué une fois de plus à quel point la technologie des moteurs thermiques utilisant des carburants d'origine presque exclusivement non renouvelable, notamment l'essence et le diesel, n'était pas une technologie d'avenir pour la mobilité. Mais vraiment pas...

Aujourd'hui, la mobilité de l'avenir est la mobilité électrique et de plus en plus d'entreprises automobiles l'ont compris au vu de la part de plus en plus importante réservée aux véhicules électriques dans la recherche et le développement, tout comme dans les catalogues, de l'industrie automobile.

On peut d'ailleurs relever aujourd'hui avec plaisir que les performances des véhicules électriques, notamment en termes d'autonomie, sont tout à fait compétitives par rapport aux véhicules à moteurs thermiques traditionnels. On peut par exemple citer les véhicules de l'entreprise automobile Tesla qui rivalisent absolument bien avec les véhicules des meilleures entreprises automobiles que sont par exemple Ferrari ou Lamborghini.

Dès lors, il convient aujourd'hui de voir l'Etat de Vaud s'équiper de véhicules électriques lors des renouvellements de tout ou partie de sa flotte de véhicules.

Disposer d'une flotte de véhicules électriques constituerait non seulement un pas clair et exemplaire en direction d'une société durable et respectueuse de l'environnement, mais montrerait aussi que l'Etat de Vaud est un état moderne et à la pointe de la technologie.

Aussi je pose la question suivante au Conseil d'Etat.

*"L'Etat de Vaud peut-il faire muter tout ou partie de sa flotte de véhicules à moteurs thermiques vers une flotte de véhicules à moteurs électriques ?"*

Merci d'étudier cette proposition avant-gardiste pour les renouvellements de flotte à venir !

Chavannes-près-Renens, 03.05.2016

Alexandre RYDLO, Député socialiste